

Villa Clément V

La Villa Clément V est le lieu ressource de la vie associative pessacaise. Elle accueille la Maison des associations et la direction de la vie associative et des événements (DVAE) de la Ville de Pessac.

Période de déconfinement

- › Ouverture de la Villa Clément V de 14h à 17h.
- › Reprise de l'accompagnement des associations à la Villa Clément V, avec un accueil adapté et en privilégiant les contacts par mail et téléphone.
- › Boîtes aux lettres des associations accessibles.
- › Service de reprographie : ouvert uniquement pour des urgences et sur rendez-vous. Seul un agent sera habilité à effectuer les tirages.
- › Report des formations collectives en septembre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour toute question, s'adresser au 05 57 93 65 25.

La Villa Clément V a repris vie. Lieu ressource de la vie associative pessacaise, elle a été pensée pour être un lieu ouvert et accessible à tous.

L'histoire

Située au 47 rue Eugène et Marc Dulout, le long de la voie ferrée à immédiate proximité de la gare de Pessac centre, la Villa Clément V a été bâtie à la fin des années 1870 sur un terrain de près de 1 000m². De style arcachonnais, ce chalet à armature bois se compose de 3 niveaux. En 2007, la Ville de Pessac fait l'acquisition de cette propriété dans un but de conservation patrimoniale. C'est l'architecte Jean-Louis Montarnier qui a été est en charge du projet de réhabilitation pour un coût total d'opération de 1,6M€.

Aménagement

Du bâtiment initial et de ses 75m², seules les façades et la toiture ont été conservées. Sa surface a été considérablement augmentée :

- › Le rez-de-chaussée est aménagé sur 230m² et dédié à l'accueil du public et aux associations :
- › Le 1er étage de 140m²est consacré à la Direction de la Vie associative
- › Le 2^e étage de 27m² accueille le local technique (machinerie et ventilation).

Les espaces

L'ensemble des espaces propose un accès gratuit et illimité au WIFI.

Coworking

Le rez-de-chaussée, consacré aux associations, est composé d'un accueil et d'un espace de co-working. L'espace de coworking est en libre-accès, avec 2 ordinateurs connectés à internet. Il permet aux associations de se rencontrer, d'échanger sur des projets, et de travailler en groupe ou de façon individuelle.

Reprographie

Le local de reprographie est adossé à l'espace de coworking et permet d'imprimer des documents, de réaliser des photocopies, de mettre en forme des documents (massicot, relieuse, agrafeuses...).

Bureaux et salle de réunion

Deux bureaux permettent aux associations de tenir des permanences ou de recevoir en entretien en « tête-à-tête ».

Une salle de réunion/conférence, équipée de matériel de sonorisation et de vidéo-projection, est également disponible pour des rencontres, des formations.


Courrier

Un service de boîtes-aux-lettres est proposé aux associations. Elles peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'une adresse administrative à la villa Clément V et ainsi y recevoir leur courrier.

CONTACT

Vie associative

 05 57 93 65 25

 [Courriel](#)

33604 Pessac Cedex

Ville de

01 71 41 41 41 - www.mairie-pessac.fr

PESSAC

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h

Mardi au vendredi : 8h30-17h

Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS